

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : Ma cour de demain

Fiche de candidature

Cette fiche a pour objectif de mieux connaître votre projet et les motivations de votre commune afin d'aider le jury à sélectionner les lauréats. Avant de remplir cette fiche, nous vous invitons à prendre connaissance du dossier de présentation de l'AMI « Ma cour de demain ».

1/ Informations administratives

Nom de la commune :

Maire :

Population :

Commune adhérente du Parc ou ville-porte :

Communauté de Communes :

Dordogne ou Haute-Vienne :

La commune est adhérente du CAUE87 ? ☐ OUI ☐ NON ☒ Non concerné

La commune est adhérente de l'ATEC87 ? ☐ OUI ☐ NON ☒ Non concerné

La commune est adhérente de l'ATED24 ? ☐ OUI ☐ NON ☒ Non concerné

Remarques :

2/ L'établissement scolaire concerné

Nom de l'établissement :

Propriétaire de la parcelle :

Classes et effectifs de l'établissement pour l'année 2026/2027 :

Niveau(x)	Effectif par classe
TOTAL D'ELEVES	

Nombre d'enseignants et ATSEM :

Nombre d'agent de restauration scolaire :

Nombre d'agents d'entretien :

L'établissement accueille-t-il des élèves en situation de handicap ?

L'établissement dispose-t-il d'une association de parents d'élèves ?

Un accueil périscolaire existe-t-il sur site ?

3/ Votre cour actuelle

Surface totale de la cour (en m²) :

Taux d'imperméabilisation (estimé) :

La cour comporte actuellement :

☐ beaucoup de bitume	☐ peu d'ombre	☐ arbres	☐ préau	☐ potager
☐ jeux	☐ terrain de foot	☐ terrain multisports	☐ récupération des eaux	
☐ espaces calmes	☐ espaces naturels	☐ espaces pour faire classe dehors	☐ nichoirs	
☐ autre :				

Mobilier existant (bancs, jeux, ...) :

Végétation existante :

En cas de préau, surface estimée du préau :

La cour est-elle utilisée pour d'autres activités (péri-scolaire, cour dehors etc) ?

Quels sont selon vous les principaux problèmes de la cour actuelle ?

Quels sont selon vous les points forts de la cour actuelle ?

Autres remarques :

4/ Equipe projet

Elu communal référent du projet :

Prénom et Nom :

Mail :

Téléphone :

Agent communal référent du projet :

Prénom et Nom :

Poste :
Mail :
Téléphone :

Personne référente du projet au sein de l'établissement :

Prénom et Nom :
Poste :
Mail :
Téléphone :

Autres structures ou personnes que vous souhaitez associer au projet (préciser les contacts et motivations) :

Ces personnes sont-elles au courant de votre candidature et de leur possible implication ?

5/ Moyens disponibles pour le projet (1^{ère} estimation, à affiner pendant le projet)

Budget prévisionnel (conception et travaux) :

☒ 20 000 € max ☐ 20 000 à 50 000 € ☐ 50 000 à 100 000 € ☐ plus de 100 000 €

Travaux /aménagements réalisables en régie ? Préciser :

Commentaire :

Le Parc donnera la priorité aux communes proposant un budget permettant la réalisation d'un projet ambitieux. Un budget minimal de 20 000€ est demandé, afin de tenir compte de communes disposant d'un faible investissement financier mais d'importants moyens pour la réalisation de travaux et aménagements en régie.

Possibilité de mettre à disposition des salles pour les temps de réunions ? Préciser :

Autres remarques :

6/ Vos motivations

Pourquoi votre commune souhaite-t-elle transformer cette cour maintenant ?

Etat d'avancement de votre projet :

Année souhaitée pour les travaux :

Des travaux ont-ils déjà été réalisés ou sont-ils déjà programmés sur les bâtiments ou les abords de l'école dans les prochaines années ? Si oui lesquels ?

Autres démarches de la collectivité et de l'établissement en faveur de l'adaptation au changement climatique :

Autres remarques ou questions éventuelles :

Je certifie l'exactitude des informations fournies et engage la commune à participer activement à l'accompagnement proposé dans le cadre de l'AMI "Ma cour de demain" en cas de sélection.

Date

Nom

Fonction

Signature et Cachet

Documents à joindre à la candidature :

- Photos de la cour actuelle (vue générale et points spécifiques) et vue aérienne (si disponible)
- Courrier ou attestation de soutien de la direction de l'établissement et/ou de l'équipe éducative
- Délibération de la commune avec un engagement à :
 - Porter une volonté pour faire évoluer la cour en espace plus résilient, inclusif et favorable au bien-être, à la biodiversité et aux usages pédagogiques ;
 - Participer activement à l'accompagnement proposé par le Parc (élus et agents) ;
 - Impliquer les élèves et l'équipe éducative dans l'élaboration des plans et à leur faire un retour sur les propositions retenues ou non ;
 - Inscrire une enveloppe budgétaire suffisante (20 000 € minimum pour des prestations, ainsi que des moyens en régie à préciser par la commune) pour la conception et la réalisation de travaux de réaménagements de la cour sur la période 2028-2029 ;
 - Adhérer ou maintenir son adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE87) et à l'Agence Technique Départementale (ATEC87) pour les collectivités de Haute-Vienne, et l'Agence Technique Départementale (ATD24) pour les collectivités de Dordogne pour 2027 et 2028.

Vos contacts au Parc :

Adeline Chozard, Chargée de mission Education, a.chozard@pnrpl.com
Jeanne Leroy, Chargée de mission Adaptation au changement climatique, j.leroy@pnrpl.com
Muriel Lehericy, Chargée de mission Urbanisme et Paysage, m.lehericy@pnrpl.com

Parc naturel régional Périgord-Limousin
555 Route de l'Ancienne Filature, la Barde, 24450 La Coquille
info@pnrpl.com 05 53 55 36 00
www.pnr-perigord-limousin.fr

Partenaires financiers de l'AMI :

